

## Transition énergétique, à la recherche des énergies renouvelables (EnR)

Le solaire, l'éolien, la géothermie, l'énergie hydraulique et marine sont les principales sources d'énergies renouvelables. Leur particularité est de se renouveler plus vite au sein de la nature que nous les consommons. Elles sont aussi décarbonées, c'est à dire qu'elles n'émettent pas de CO2.

Comment alors, une production d'énergie basée sur l'incinération des déchets comme le propose le SMITOM dans son unité de valorisation énergétique en projet dans notre commune, peut-elle être considérée comme de l'énergie renouvelable ? Parce-que la législation européenne l'a homologuée jusqu'à présent comme telle ! Devant l'urgence climatique, est-il raisonnable de se lancer dans un tel projet industriel ?

L'État fait pourtant avec raison pression pour avancer à grand pas sur cette urgente transition énergétique. L'impasse d'un nucléaire vieillissant et sans relève ne s'inscrit-il pas lui aussi dans cette problématique d'une politique qui aimerait bien que nos énergies fossiles ou non renouvelables (dont le nucléaire fait partie) se déguisent d'un coup de baguette magique en énergie "propre" ?

Ne fermons pas les yeux, l'avenir est déjà là, il faut l'affronter.

Henri De Meyrignac,  
Maire de Vaux-le-Pénil  
pour le groupe majoritaire,  
"Vaux-Le-Pénil, Notre Avenir, Ensemble".

## Avec nous, dites NON au déménagement de la mairie !

Notre dernière tribune annonçait une forte hausse de la fiscalité communale. L'augmentation retenue a dépassé tous nos pronostics : Henri du BOIS de MEYRIGNAC et ses colistiers ont décidé le 30 mars d'une **augmentation de vos impôts locaux de 25,3%** !

**Nous avons bien évidemment voté contre ce racket fiscal destiné avant toute chose à financer le déménagement de la mairie aux Communs du Château pour au bas mot 6 millions d'euros.**

Pour faire passer cette pilule particulièrement amère, la majorité municipale a sorti de son chapeau **un plan d'investissement de 27 millions d'euros** sur la période 2023-2026 sans que nous ayons la moindre idée de la manière dont ils seront financés et comment ils pourront être réalisés d'ici la fin de la mandature (1<sup>er</sup> trimestre 2026). **Nouveaux impôts ? Emprunts conséquents ? Subventions aléatoires ?**

Il s'agit donc d'une simple déclaration d'intention destinée à masquer le seul projet aujourd'hui véritablement sur les rails, dossier cher au cœur de notre maire (et au portefeuille de ses administrés) : le déménagement de la mairie. **Un projet décidé sans concertation avec les habitants qui n'en veulent pas, comme en attestent les multiples témoignages qui nous parviennent.**

C'est pourquoi nous vous invitons à signer la pétition que nous avons lancée en ligne et qui, à l'heure où ces lignes sont écrites, a déjà enregistré plus de 750 signatures : <https://bit.ly/3JXphHb>

N. BEAULNES-SERENI, J-M. JUDITH,  
P. ESPRIT, L. VANSLEMBROUCK, A. MICHEL,  
S. VALENTE et D. GAVARD  
"Vaux-le-Pénil notre ville, notre vie !"  
vlp2020.nv@gmail.com / 06 36 18 05 52  
vlpnv.wordpress.com

## +25% : une hausse d'impôts inacceptable

Lors du conseil municipal du 30 mars, nous avons tenté de convaincre le maire de réévaluer ses investissements qui s'élevaient à plus de 27 millions d'ici 2026. Le déménagement de la mairie aux Communs du Château nous paraît irresponsable.

- **Le coût de 5,8 millions d'euros, auxquels s'ajoutent les 1,6 millions prévus sur la Ferme des Jeux pour y reloger les associations hébergées aux communs du Château et sans visibilité des travaux nécessaires sur la mairie actuelle, est financé en partie par une hausse de 25% de taxe foncière alors que l'inflation fragilise de nombreuses familles.** Nous avons refusé de cautionner un tel vote. Nous proposons de reporter la décision à une conférence publique impliquant les habitants dans le choix des priorités, le Maire a refusé alors que c'était son engagement de campagne !

- **Ce déménagement n'a jamais été voulu par les Penivauxois.** Depuis 2021, nous sensibilisons sur le projet patrimonial, que nous voudrions au service de la réhabilitation écologique des écoles : pétition pour un référendum, cafés citoyens, **manifestation spontanée rassemblant une centaine de Penivauxois le 7 avril dernier.** Bien que tardivement, l'opposition de droite s'est jointe à nos arguments.

- Ce projet est piloté par la SPL Melun Val-de-Seine Aménagement que Vaux-le-Pénil avait quitté lors du mandat précédent. Jamais la ville n'avait appelé de structures extérieures pour la réaliser la Ferme des Jeux ou la Buissonnière.

Passage en force, ignorance des engagements électoraux, non prise en compte du contexte social, **voilà la politique d'une « majorité » qui gouverne en réalité avec seulement 38 % des suffrages.**

J. GUERIN, A. BOULET,  
A. BOUTET, V. ZACCARDO  
+ d'infos : page Facebook Vaux-le-Pénil  
notre bien commun

## Electricité : des tarifs réglementés pour tout le monde !

Depuis plusieurs mois les collectivités territoriales doivent faire face à des dépenses énergétiques toujours plus élevées dont les conséquences sur les finances publiques sont indéniables. Les arbitrages budgétaires qui en découlent ont des répercussions sur l'investissement et donc l'emploi. Faut-il s'y résoudre et restreindre les services publics, fermer le centre municipal de santé, laisser se dégrader notre patrimoine ou investir dans l'avenir et oser ? A chacun de voir.

Le gouvernement a bien mis en place un dispositif d'aides, « le filet de sécurité » mais Vaux-le-Pénil ne peut en bénéficier vu son potentiel fiscal ! Il y a aussi « l'amortisseur électricité » dont notre commune par l'intermédiaire du syndicat de gestion de l'électricité devrait y avoir droit. Mais ces mesurées sont loin de compenser la flambée des prix de l'électricité. Il n'y a qu'une solution viable : **revenir au tarif réglementé pour tous, usagers, collectivités territoriales, entreprises... dans le cadre d'une entreprise unique 100% public avec du personnel qualifié à statut !** C'est cette solution que les sénateurs communistes ont défendue mais qui n'a pas été retenue au prétexte que l'Union Européenne ne le permet pas ! Pourtant les traités européens prévoient des dérogations pour des raisons de service public et de prix. Le Portugal et l'Espagne ont réussi à contourner cette difficulté. Pourquoi pas la France ?

Patricia Rouchon, Viviane Janet,  
Jean-Louis Masson  
"Vaux-le-Pénil humain,  
citoyen et solidaire",  
groupe soutenu par le PCF

\*Les textes des tribunes sont fournis par les groupes politiques.

En aucun cas la Ville ne peut effectuer des modifications sur ces dernières, même orthographiques.

## LE SAVIEZ-VOUS ?

VOTRE MAGAZINE EST  
ACCESSIBLE EN LIGNE  
SUR LE SITE DE LA VILLE



 **NOTRE PAGE FACEBOOK**  
@VilleVLP

 **NOTRE COMPTE INSTAGRAM**  
@Ville.de.vaux.le.penil

## État civil

### Naissance

- ▶ Ivanna, Eva, Eugenia PIERRE née le 31 janvier 2023
- ▶ Suzanne, Marguerite ASARA DESVAUX née le 14 février 2023
- ▶ Aiden, Aimé PIERRE-LOUIS né le 5 mars 2023
- ▶ Imrân, Mohamed HOUAT né le 21 mars 2023
- ▶ Angelina, Alison, Catherine SRODA née le 30 mars 2023

### Mariage

- ▶ Émilie GALLIMARD et Jérémy LANORE mariés le 8 avril 2023
- ▶ Annie GUYPERRET et Philippe MASSOT mariés le 11 avril 2023

### Décès

- ▶ M<sup>me</sup> Catherine DUMONT décédée le 25 décembre 2022
- ▶ M<sup>me</sup> Micheline SORY, veuve LOURDIN, décédée le 19 février 2023
- ▶ M. René LAFAILLE décédé le 28 février 2023
- ▶ M. Jean-Pierre KOSIOR décédé le 22 mars 2023
- ▶ M<sup>me</sup> Renée MOUTET, veuve QUIGNON, décédée le 23 mars 2023
- ▶ M<sup>me</sup> Béatrice PELLEN, épouse RIVIÈRE, décédée le 25 mars 2023